

Tarifs

tarif normal : 260 €

tarif préférentiel : 190 € (anciens stagiaires de la formation supérieure à l'IRTS de Franche-Comté et à l'IRTESS de Bourgogne)

Inscriptions

Auprès de l'IRTS de Franche-Comté

Marie-Dominique CUENOT, secrétaire de la formation supérieure
Tél. : 03 81 41 67 75 / courriel : marie-dominique.cuenot@irts-fc.fr

Auprès de l'IRTESS de Bourgogne

Jocelyne PELLISSARD, secrétaire de la formation continue et supérieure
Tél. : 03 80 72 64 52 / courriel : jpellissard@irtess.fr

Nombre de place limitée à 12 stagiaires par session

Référents pédagogiques :

IRTS de Franche-Comté

Christophe WERTHEIMER
Tél. : 03 81 41 61 19
Courriel : christophe.wertheimer@irts-fc.fr

IRTESS de Bourgogne

Jacques MAZUER
Tél. : 03 80 72 64 49
Courriel : jmazuer@irtess.fr



IRTS de Franche-Comté
1, rue Alfred de Vigny
BP 2107
25051 Besançon Cedex
www.irts-fc.fr



IRTESS de Bourgogne
2, rue du professeur Marion
21000 Dijon
www.irtess.fr

Formation Continue

L'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses

Un nouveau mode de présentation des engagements financiers



Formation organisée par l'IRTS de Franche-Comté et l'IRTESS de Bourgogne

Dates : 2 sessions

Lundi 28 et mardi 29 novembre 2011.
Lundi 2 et mardi 3 avril 2012.

Horaires

9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30.

Lieu

IRTS de Franche-Comté

L'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses : un nouveau mode de présentation des engagements financiers

Contexte

Les évolutions prochaines du cadre de gestion des établissements et services sociaux et médico-sociaux vont, pour certaines structures, nécessiter une adaptation rapide et en profondeur.

Ainsi, un nouveau mode de présentation des engagements financiers, concernant l'année suivante, va s'imposer dans les mois à venir : l'EPRD (État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses).

Les décrets d'application du nouveau cadre de présentation de gestion budgétaire prévoient une entrée en vigueur au 1er janvier 2012.

La présente formation propose de préparer les personnes concernées (direction, services comptables et financiers) à cette évolution.

Objectifs pédagogiques

● Jour 1

- Clarifier la logique d'ensemble de l'EPRD (intentions, construction...)
- Connaître les méthodes de calcul de la CAF (Capacité d'Autofinancement)
- Bâtir les deux premiers tableaux de l'EPRD

● Jour 2

- Calculer, à partir des éléments du patrimoine, les grandes masses révélatrices de la structure financière du bilan
- Calculer les besoins de financement liés à toute opération d'investissement
- Anticiper les évolutions prévisibles du patrimoine
- Calculer les conséquences de ces évolutions
- Bâtir les derniers tableaux de l'EPRD
- Proposer une organisation de gestion qui réponde à l'utilisation de ce nouvel outil

Contenu

- Présentation générale de l'EPRD
- Calendrier de cette nouvelle organisation
- Les différents tableaux qui composent l'EPRD
- La CAF
- Le fonds de roulement
- Le contrôle de gestion interne synonyme de pilotage
- Le suivi budgétaire et le choix d'indicateurs pertinents

Méthodes pédagogiques

La formation fait alterner des apports didactiques avec des réflexions menées en sous-groupes ainsi que des exercices. La participation des personnes en formation est sollicitée afin de vérifier la compréhension des concepts et d'enrichir, par des exemples, la partie théorique.

Prérequis

Les participants à la formation devront être capables de lire les états financiers que sont les bilans et comptes de résultats et d'indiquer, sur ces documents, les postes significatifs et leur acception, en particulier pour les comptes en lien avec les charges et produits calculés.

Dans le cas contraire, il est conseillé de prévoir une journée supplémentaire de formation, antérieure aux deux consacrées à l'EPRD. En cas de doute quant à l'opportunité de ce complément, une évaluation personnalisée, sous la forme d'un court questionnaire peut vous être proposée.

Formateur

Stéphane ARNOLD, consultant et formateur (CAFDES, CAFERUIS) en Gestion Financière.